

Metz, le 27 janvier 2026

Ouverture de la Maison Départementale de la Santé de Bitche

Afin de répondre à la carence médicale dans le Pays de Bitche, le Département de la Moselle ouvre, ce mardi 27 janvier, la Maison Départementale de la Santé à Bitche.

Ce projet, lancé à titre expérimental pour une durée de trois ans, vise à améliorer l'accès aux soins pour les habitants du territoire. Malgré l'arrivée récente de nouveaux professionnels de santé sur le territoire, les besoins restent importants : entre 2 000 et 3 000 habitants du Pays de Bitche sont aujourd'hui sans médecin traitant.

Un diagnostic territorial approfondi

Dès 2022, le Conseil Départemental de la Moselle met en place un comité de pilotage et réalise un diagnostic précis à l'échelle du territoire. Un questionnaire détaillé est adressé **aux 725 communes mosellanes** afin de recenser les ressources locales : infirmiers libéraux, sage-femmes, pharmacies, hôpitaux, Ehpad, médecins généralistes et spécialistes.

Ce travail a permis d'identifier **quatre zones prioritaires en Moselle, dont le Pays de Bitche**, et de concevoir des solutions adaptées aux réalités de chaque territoire.

Un territoire en tension en matière d'accès aux soins

En matière d'accès aux soins, le territoire fait face à un important déficit de médecins généralistes (**Accessibilité Potentielle Localisée de moins de 2,5 consultations**). Cette situation limite considérablement l'accès à un suivi médical régulier pour une partie de la population, pouvant entraîner des retards de prise en charge, une aggravation des pathologies chroniques et une surcharge des services hospitaliers, notamment pour les soins non programmés.

Par ailleurs, l'absence de structures d'exercice coordonné sur le territoire constitue un frein à une gestion efficace des parcours de soins, en limitant la coopération entre professionnels de santé. **L'accès aux services d'urgence reste également une problématique majeure**, en raison des distances importantes à parcourir pour les habitants des zones les plus isolées, **avec un temps moyen de 35 minutes pour accéder à un service d'urgence**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enjeux démographiques et socio-économiques

L'indice de vieillissement du territoire est particulièrement élevé (**109** au sein de la Communauté de communes, **contre 87 en Moselle et 86 dans le Grand Est**). Cette évolution démographique s'accompagne de besoins de santé spécifiques, notamment en matière de prise en charge des maladies chroniques, de soins de longue durée et de perte d'autonomie.

Le vieillissement de la population renforce également les enjeux liés à la dépendance et à l'accompagnement des aidants, nécessitant des réponses adaptées et coordonnées.

Répondre aux besoins réels des habitants

Au sein de la **Maison Départementale de la Santé de Bitche** du Pays de Bitche, le Département de la Moselle emploie directement **sept professionnels de santé** et assure le fonctionnement de la structure : salaires des médecins, infirmiers, secrétaires, etc. L'objectif est de constituer, autour du médecin, une équipe à taille humaine, offrant un environnement de travail comparable à celui d'un hôpital de proximité et permettant aux praticiens de se consacrer pleinement à leur cœur de métier.

La Maison Départementale de la Santé prend place dans un bâtiment existant, aménagé par la Communauté de communes du Pays de Bitche, disposant notamment d'un grand parking. À terme, si les besoins le justifient, des médecins du centre peuvent se déplacer dans les communes avoisinantes pour assurer des consultations quelques jours par semaine.

L'un des atouts majeurs de ce dispositif réside dans l'absence d'investissement immobilier pour le Département, le bâtiment étant mis à disposition par l'intercommunalité. Par ailleurs, si des médecins libéraux souhaitent s'installer ultérieurement dans une commune couverte par le dispositif départemental, celui-ci se retire afin de laisser place à l'exercice libéral. Il ne s'agit donc pas de concurrence, mais bien d'une réponse ciblée à un besoin réel.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du label **France Santé**, lancé par le Premier Ministre pour renforcer l'accès aux soins et la lisibilité de l'offre de santé sur tout le territoire, en structurant un réseau de lieux identifiés et labellisés. La Maison de Bitche constitue ainsi la première labellisation France Santé en Moselle, reconnaissant concrètement l'action collective sur le terrain et le rôle structurant des Départements dans l'organisation des soins de proximité.

À noter qu'une autre **Maison Départementale de la Santé** est également en projet sur le territoire de Forbach, à **Stiring-Wendel**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Équipe médicale et paramédicale

4 médecins :

- **3 médecins issus de la consultation de médecine générale de l'hôpital de Bitche (Dr Dominique BORNET, Dr Maryline COLMAN-WILLAR, Dr Hubert METZ)**
1 médecin généraliste de Strasbourg (Dr Pierre TRYLESKI), disposant de la qualification de *Maître de stage des universités*, permettant l'accueil d'internes en médecine ou de docteurs juniors
- **1 secrétaire médicale**, avec une seconde secrétaire qui prendra ses fonctions le **16 février**
- **1 infirmier en pratique avancée**
- **1 sage-femme**, qui prendra ses fonctions le **1er février**

Nous sommes toujours en recherche pour un poste de psychologue. L'équipe médicale sera complétée dans les prochains mois.

Budget

Le Centre de Santé Départemental (CSD) dispose d'un **budget prévisionnel de 1,44 M€ pour l'année 2026**. La Maison Départementale de la Santé de Bitche représente **960 000 €** de ce budget global. Le solde correspond à l'ouverture du second site de **Stiring-Wendel**, prévue au second semestre 2026.

Conclusion

Avec l'ouverture de la Maison Départementale de la Santé du Pays de Bitche, le Département de la Moselle apporte une réponse concrète et adaptée aux besoins de santé du territoire. Grâce à une organisation pluriprofessionnelle et à une coordination renforcée des soins, cette structure vise à améliorer durablement l'accès aux soins, notamment pour les publics les plus vulnérables. En complémentarité avec les acteurs locaux de santé, elle s'inscrit dans une démarche innovante au service de la santé et du bien-être des habitants du Pays de Bitche.

Chiffres clés :

3 ans : durée de l'expérimentation

2 000 à 3 000 habitants du Pays de Bitche sans médecin traitant

725 communes mosellanes consultées dans le cadre du diagnostic territorial

4 zones prioritaires identifiées en Moselle, dont le Pays de Bitche

1 bâtiment existant mis à disposition par la Communauté de communes du Pays de Bitche

1 autre Maison Départementale de la Santé en projet à Stiring-Wendel (territoire de Forbach)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour rappel : Missions et activités du Centre de Santé Départemental

Le Centre de Santé Départemental permet de renforcer l'accès aux soins et à la santé de la population locale, de développer et structurer les parcours de soins concernant les principales pathologies et populations vulnérables sur le territoire, et de développer la prévention et promotion de la santé. Il est adopté dès la 2^{ème} Réunion trimestrielle de 2025 de l'Assemblée départementale.

Le projet est conçu en cohérence avec les besoins du territoire et les acteurs existants, et sera amené à évoluer en lien étroit avec les professionnels de santé exerçant au sein de la structure afin de favoriser leur pleine appropriation du dispositif. Dans ce cadre, l'installation de 2 Maisons Départementales de la Santé sont actées sur le territoire de Sarreguemines-Bitche et l'autre sur le territoire de Forbach-Saint-Avold.

Informations pratiques :

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Santé de Bitche :

- **Du lundi au vendredi** : de 8h00 à 19h00
- **Le samedi** : de 8h00 à 12h00